

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E40361 **VALABLE JUSQU'AU** 18/10/2024

> 21/06/2024 ÉDITÉ LE

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

2100734-0

Date de création: 30/04/1981

Forme juridique: SAS

Capital:

DEPUIS LE 01/01/2015

19 RUE GABRIEL PERI

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC CRETEIL 321394504

Siret: 321 394 504 00054

4391A

Code NACE:

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux : SMABTP 394184Y1244001/001 486202/56

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 394184Y1244001/001 486202/56

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Entreprise en redressement judiciaire

Raison sociale: MEHA

94460 VALENTON

Téléphone: 01 43 89 57 88

Portable:

Site Internet: www.meha.fr E-mail:

contact@meha.fr

Responsabilité légale :

MEHA SEBASTIEN PRÉSIDENT / MEHA JULIEN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen: 60

Tranche de classification: EFF4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	29/03/2022
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	29/03/2022
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	29/03/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	29/03/2022
o Fenêtres de toit	29/03/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	29/03/2022
o Isolation des murs par l'extérieur	29/03/2022
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	29/03/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT **DE QUALIBAT**

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSAINT CARRE HAUSSMANN II 10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE 77127 LIEUSAINT

Gérard SÉNIOR

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.